



COMITÉ DE DÉFENSE DE BEAUGRENELLE

FRONT DE SEINE CHARLES MICHELS

31, rue Robert de Flers, PARIS 15ème

Association loi 1901 <http://defense-beaugrenelle.org/>

Courriel : contact@defense-beaugrenelle.org

MARS 2026 – NOS QUARTIERS BEAUGRENELLE CHARLES MICHELS
DUPLIEX/LA MOTTE PIQUET ONT BEAUCOUP CHANGÉ
NOUS DEVONS PROTÉGER LEUR HARMONIE – IL N'EST PAS TROP
TARD

A chaque élection, notamment municipales, notre COMITÉ de DÉFENSE interroge les candidats « tête de listes » dans le 15ème, sur leurs intentions par rapport à ce que nous considérons comme devant être réalisé prioritairement. Cette année, échaudé par des réponses qui ne sont que des promesses, non suivies par des actes, le comité de défense a décidé de rappeler publiquement aux candidats ce que nous n'avons cessé de réclamer, c'est-à-dire les besoins de la majorité des milliers d'habitants dont nous faisons partie et parmi lesquels nous comptons nos 250 adhérents.

Pourtant des solutions existent, mais encore faudrait-il que les élus aient le courage de s'en donner les moyens. Évidemment il y a les coûts, mais les choix politiques au moment de l'élaboration des budgets sont bien souvent faits sans concertation, et plus graves votés sans information aux habitants. Qui connaît les dates et les ordres du jour du Conseil d'arrondissement et du Conseil de Paris ? Seuls les spécialistes !

Il faut que ça change. Voilà pourquoi nous demandons aux élus de mettre en pratique plus de transparence et d'utiliser les outils déjà prévus de démocratie participative, tels que les Conseils de quartier dans lesquels nous notons trop souvent leur absence. Ou les réunions de conseil d'arrondissement/C.I.C.A. permettant de traiter d'un thème proposé par les associations.

Vous trouverez en pages 2 et 3 de cette LETTRE INFO, le rappel de nos revendications pour stopper la dégradation de nos conditions de vie, les mesures à prendre pour protéger notre environnement. Nous les soumettons aux candidats « têtes de liste » pour le poste de Maire de l'arrondissement et de Maire de Paris.

Nous ne leur demandons pas de réponse avant les élections, mais nous leur écrivons que s'ils sont élus, nous reprendrons contact avec eux pour les convaincre de soutenir nos propositions et pourquoi pas, d'infléchir leur programme.

Nous vous ferons des comptes rendus le plus souvent possible, en privilégiant dans un premier temps l'information à nos adhérents, par l'envoi de nos LETTRES INFOS, mais en agissant comme pour cette publication en la distribuant à 6.000 ex. dans les boîtes à lettres du quartier et les lieux publics.

Nous profitons de ce numéro exceptionnel en période électorale, pour vous dire que notre association a pour objectif de rassembler les habitants de nos deux quartiers, pour s'unir et se défendre.

Que plus nous avons d'adhérents, et plus notre voix porte auprès des élus, et des décideurs. C'est notre force.

Aussi, nous vous proposons de nous rejoindre, en adhérant. Depuis notre création en 2005, nous maintenons le montant de la cotisation annuelle à 5 euros. C'est peu, mais la générosité de nos adhérents grâce à leurs dons, nous permettent de faire voter chaque année, un bilan financier prouvant un budget bien géré ! Et sans subvention.

J'ADHERE AU COMITE DE DEFENSE DE BEAUGRENELLE FRONT DE SEINE CHARLES MICHELS

NOM Prénom Adresse

Mail Téléphone

Je verse la cotisation 2026 : 5 € - J'y ajoute un don de..... € = Soit..... € en chèque ou en espèces

Lettre Info – Mars 2026

PROTÉGER L'HARMONIE DE NOS

QUARTIERS :

La politique de la SEMPARISEINE, l'acharnement des fonds d'investissement à se saisir de toute opportunité, le laisser faire des élus au moment des délivrances de permis de construire ont conduit en quelques années à transformer le quartier.

- D'urgence, **un constat, sous forme d'une étude-diagnostic s'impose.** Elle doit être commanditée par la VILLE, menée par l'A.P.U.R, soumise aux habitants, à leurs associations, présentée en **Conseil de quartier afin que des solutions émanent pour stopper la dérive.**

- **Ce constat doit prendre en compte tous les aspects économique, sociaux, de circulation,** dans un périmètre élargi aux bords de Seine. Il y a nécessité que soit fait un bilan rigoureux des changements de vie des habitants, des familles, et aussi les nouvelles activités économiques. Mais aussi l'installation en cours, d'établissements privés d'enseignement général et professionnel, avec des répercussions importantes sur les moyens de transport, les commerces de proximité, en drainant sur le Front de SEINE, **des milliers d'étudiants, de jeunes, se mêlant aux 14 millions de clients potentiels annuels de la zone touristique international.**

Ce quartier à forte densité démographique est à saturation et chaque aménagement de l'espace public, d'aménagement urbain, d'autorisation urbanistique, doit faire l'objet d'une étude d'impact environnemental rigoureux et répondant à une situation locale.

LE 15ème ARRONDISSEMENT a la chance de compter un grand nombre d'associations actives et ambitieuses.

La MAISON DES ASSOCIATIONS, située au nord de l'arrondissement, créée en 2007 ne suffit plus et la création d'une 2ème MAISON dans la partie sud-ouest est réclamée de longue date et à l'unanimité.

Une occasion se présentait de transformer la salle de LA MAISON POUR TOUS, rue VIOLET pour y accueillir les associations de nos quartiers, la VILLE DE PARIS, en a décidé autrement à la veille des élections, sans autre proposition. Difficile à

comprendre.

UN PLAN POUR LA PROCHAINE

MANDATURE S'IMPOSE, avec des ÉTAPES
DE SUIVI.

Les financements municipaux doivent aller prioritairement vers cette offre sociale, accessible à tous.

Reconnaissant le rôle des maisons de santé, regroupant certaines professions, nous demandons que la municipalité et la direction de la santé publique fournissent avant la 31 décembre 2026, le **bilan de PARIS MED' pour le 15ème arrondissement.**

PLACES DE CRECHE :

Les parents, les femmes notamment, pour pouvoir concilier vie familiale et professionnelle, doivent pouvoir choisir le mode de garde de leur enfant.

Actuellement, **les places sont insuffisantes dans les crèches municipales du quartier.**

PLACES DANS LES EHPAD :

En raison du vieillissement, le nombre de personnes âgées, ou handicapées ne pouvant plus vivre à domicile augmente. **Les places en EHPAD dans nos quartiers sont insuffisantes.**

URGENCE DE CREER DES LOGEMENTS SOCIAUX, à PRIX ABORDABLE POUR TOUS LES DEMANDEURS

Notre arrondissement compte 25.000 logements sociaux, représentant 20,5% des résidences principales.

12.000 demandes de logements sociaux sont en attente, certains depuis 10 ans et plus. Si nous estimons que les salariés dits de 1ère ligne travaillant dans le 15ème qui veulent y être logés sont prioritaires, **c'est dire que le besoin en logements sociaux se compte en dizaines de milliers.**

Cette urgence nécessite des efforts considérables de l'État, avec la mobilisation de tous les élus.

L'A.P.U.R dans sa dernière étude pointe le retard du 15ème. S'il incombe à l'État, nous relevons les votes défavorables de la majorité du 15ème sur les projets de logements sociaux émanant de la Ville de Paris. Ces positions très anciennes, s'appuient souvent sur la « densification excessive », « la perturbation du tissu urbain », ou la « préservation du caractère familial » de l'arrondissement.

Le droit au logement est inaliénable parce qu'il

activités touristiques, notamment sur les berges de la Seine.

Le poste de police, fermé le soir à 18h, les fins de semaine, les jours fériés, ne suffit pas. Un bilan de son activité devrait être fourni.

Nous réclamons la création de postes de policiers nationaux pour au moins retrouver les postes supprimés par le gouvernement, en 2019. La police municipale doit être une police de proximité, suffisante pour que les agents circulent dans nos quartiers, nos rues, et si elle doit être armée, leur formation doit être rigoureuse et répondre aux critères d'enseignement de la police nationale. **Elle doit être installée au cœur du quartier**

VOIRIE : CHAUSSEE – TROTTOIRS - PIEDS

D'ARBRES

Une suggestion en cette année 2026, où il n'y aura pas la dépense du Budget participatif, donc pas de dépenses de ce poste non négligeable :

Pourquoi ne pas réserver les crédits correspondant à une remise en état des rues, trottoirs, et pieds d'arbres dégradés, dangereux ?

Si notre remarque était retenue : les élus du 22 mars pourraient répondre tout de suite à une partie du mécontentement des habitants de nos quartiers.

Au-delà, il est indispensable qu'un plan pluri annuel soit établi pour l'entretien et la réfection de la voirie, avec financement prévu et calendrier d'exécution des travaux.

Un relevé existe-t-il de la situation, par quartiers, avec chiffrage du coût approximatif de la réfection des pieds d'arbres ?

Va-t-on les uniformiser ?

PLACES CHARLES MICHELS et CAPITAINE

DREYFUS :

Des études existent, ces deux places très fréquentées méritent une attention particulière et nous demandons qu'elles soient inscrites dans les réalisations de la prochaine mandature. C'est urgent pour la PLACE CHARLES MICHELS, dont la non- étanchéité est responsable du ruissellement des eaux

L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE – SECONDAIRE – et PROFESSIONNEL :

Le Rectorat a prévu la fermeture de classes à PARIS pour la rentrée de 2026. Nous demandons à tous les candidats de s'opposer à ces fermetures et à réclamer des moyens supplémentaires pour assurer un bon enseignement dans des classes dont les effectifs pourraient être abaissés, les remplacements des maîtres absents assurés dès le 1er jour, des conditions de travail dignes pour l'ensemble des personnels, y compris médical et para médical. Nous demandons que tous les élus s'opposent à ces fermetures.

Une attention particulière doit être apportée par tous au collège APOLLINAIRE. Un constat doit être fait avec les enseignants, les parents d'élèves, l'ensemble des personnels pour que des moyens supplémentaires, en prévision d'aménagements, en heures d'enseignement, et en crédits lui soient alloués.

LA PROPRETE DE L'ESPACE PUBLIC – LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Engageons un vaste débat sous l'autorité des conseils de quartier, avec les élus concernés, les personnels du service municipal de la propreté, de leurs syndicats, des habitants et de leurs associations en posant la question : Si notre quartier est sale, **qui en est responsable ? Y a-t-il des solutions ? Lesquelles ? Comment les mettons-nous en place ?** Comment nous fixons-nous ensemble un calendrier des mesures à prendre ?

Quels moyens supplémentaires doivent-ils être dégagés par la Ville : **en personnels et en investissements d'équipements ?**

Nous avons affirmé qu'il est dans notre intérêt commun que chacun prenne sa juste part d'action pour une question très sensible chez les habitants : Comment éviter les dépôts sauvages ? L'application « dans ma rue » permet au service Propreté de Paris de gérer leur enlèvement. **Mais son coût financier ne cesse d'augmenter.** Les conseils syndicaux, **les bailleurs sociaux n'ont-ils pas un rôle à jouer ?** Ne faut-il pas sanctionner les responsables de ces dépôts, dont une grande majorité n'habitent pas la Ville et **donc ne paient pas les taxes et impôts parisiens ?**

LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES :

Nous réclamons un commissariat de plein exercice dans le quartier de BEAUGRENELLE, au nom de sa densité démographique, sa configuration, et la présence du centre commercial, mais aussi des

Crise des écoles supérieures professionnelles : un modèle économique et social en péril ?

Un secteur sous tension : entre précarité étudiante et menaces économiques Le 15^e arrondissement de Paris, est devenu en quelques années un pôle universitaire, accueillant jusqu'à 30 000 étudiants (5000 sur le seul Front de Seine), souvent en alternance. Pourtant, derrière cette apparente vitalité se cache une réalité alarmante : la précarité alimentaire et financière des étudiants, aggravée par la baisse du pouvoir d'achat des classes moyennes et les coupes budgétaires de l'État. Ces dernières menacent directement le modèle économique des écoles supérieures professionnelles. Trois écoles du groupe Skolae vont se regrouper sur le Front de Seine, une école de marketing dans le luxe, une école de mode avec atelier de couture, et une usiness School. Ces écoles misent sur l'alternance pour former 500 étudiants par an. Pourtant, avec des frais de scolarité oscillant entre 6 000 et 7 000 € par an, l'accès à ces formations devient un privilège. Les familles peuvent difficilement suivre. Surtout celles qui n'habitent pas sur place. La réponse de l'État se résume actuellement à des réductions de subventions, fragilisant l'alternance.

Un projet immobilier controversé : entre retard et insécurité Le groupe Skolae a racheté à ORANGE, un immeuble situé 6 rue Keller, pour y regrouper ses écoles d'ici la rentrée 2027. Un projet qui traîne depuis un an et demi, le permis de construire, en instance d'instruction, semble bloqué. Pendant ce temps, le site se dégrade, devenant une friche industrielle, propice aux trafics, aux dégradations et à l'insalubrité. Il y a d'autre part des risques de favoritisme et de spéculation immobilière. Sempariseine, à l'origine propriétaire de la zone des tours du Front de Seine se désengage, Le GROUPE LA POSTE fait de même et des entreprises privées rachètent, non seulement les bâtiments, mais les mettent en valeur en faisant des travaux pour réunir différentes unités et en accaparant la jouissance de la dalle. Nous craignons que ce soit le cas de Skolae. Cette situation est malsaine car il y a des travaux importants qui se font sans un contrôle public suffisant, comme par exemple le désamiantage. La santé des riverains et des étudiants déjà accueillis peut-être mise en cause ;

Incendies criminels inquiétants Deux départs de feu, a priori criminels, ont récemment frappé d'abord l'ancienne station de service, avenue ZOLA, et sur la dalle le Pavillon Keller. Aucun média n'en a parlé. Pourquoi un tel silence ? L'hypothèse d'un chantage ou d'un règlement de comptes ne peut être écartée. Les riverains posent beaucoup de questions. Elles restent sans réponse, faisant grandir l'inquiétude.

Face à cette situation critique, il est urgent d'agir. Voici trois pistes prioritaires :

- 1. Lutter contre la précarité étudiante** - Créer un restaurant universitaire ou une offre de restauration accessible dans le 15^e, en partenariat avec d'autres établissements privés déjà installés sur la dalle, partie Nord. Eux aussi, sans restauration. - Mettre en place des aides financières ciblées pour les familles des classes moyennes, afin de maintenir l'accès à l'alternance.
- 2. Débloquer le projet immobilier de Skolae** - En exigeant une transparence totale sur les retards du permis de construire- Sécuriser le site, contrôler les travaux en cours, pour éviter qu'il ne devienne un repaire pour les activités illicites.
- 3. Enquêter sur les incendies criminels** - Demander une enquête judiciaire exigeante pour identifier les responsables. - Impliquer les médias locaux pour briser l'omerta autour de ces événements

Il est temps d'agir avant qu'il ne soit trop tard